

GUIDE DE PRÉ-INSCRIPTION à l'INSA Centre Val de Loire – rentrée 2019

Bienvenue à l'INSA Centre Val de Loire. Avant de débuter votre inscription administrative, munissez-vous de tous les documents demandés dans la liste des pièces à fournir.

1- Se connecter au serveur de pré-inscription **à partir du 18 Juillet 2019**

(navigateur préconisé : **FIREFOX** -Internet Explorer non supporté-)

Afin d'effectuer votre pré-inscription en ligne, et si vous êtes :

· nouveaux entrants : vous devez entrer votre numéro INE/BEA (10 chiffres et une lettre, présent sur votre relevé de notes du baccalauréat) ou le numéro de candidature qui vous a été communiqué par PARCOURSUP (les étudiants étrangers n'ayant pas de numéro INE/BEA, ils doivent utiliser leur numéro de candidature), ou les identifiants que l'INSA Centre Val de Loire vous a envoyé par messagerie électronique, en vous connectant à l'adresse suivante :

<http://inscription.insa-cvl.fr/cgi-bin/WebObjects/Coriandre.woa/wa/preInscription>



· déjà inscrits à l'INSA Centre Val de Loire : vous devez utiliser votre compte informatique INSA au format « pnom et mot de passe », en vous connectant à l'adresse suivante :

<http://inscription.insa-cvl.fr/cgi-bin/WebObjects/Coriandre.woa>



2- Commencer la saisie de son dossier.

Cliquez sur l'icône « **Pré-inscription** » si vous êtes nouveaux entrants, ou sur l'icône « **Ré-inscription** » si vous étiez déjà inscrits à l'INSA Centre Val de Loire en 2018/2019.

ATTENTION : les champs marqués * doivent obligatoirement être renseignés.

Vous pouvez afficher une « aide » en survolant l'icône 

 Enregistrer

Et /ou

 Suivant

A la fin de chaque page, cliquez sur le bouton

L'application peut faire apparaître des messages d'erreur sur le coin en haut à droite de l'écran, lorsque les champs n'ont pas été correctement remplis. Il suffit de rectifier votre saisie et de

2.1 Onglet « Informations Générales »

Info. Générales

Titres d'Accès

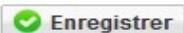
Formations Envisagées

Cursus de l'Etudiant

Situ. Sociale

Renseignements Divers

l'enregistrer à nouveau pour passer à l'onglet suivant.

- **Photo Identité obligatoire** : Cliquer sur  en haut à droite au-dessus de l'encadré photo, puis choisissez une photo, et valider.
- **INE ou BEA** : vous le trouvez inscrit sur votre relevé de notes de baccalauréat.
- **Numéro du Certificat CVEC** (Contribution Vie Etudiante et de Campus) : il se trouve sur l'attestation d'acquiescement ou d'exonération que vous avez obtenu sur le site du CROUS : cvec.etudiant.gouv.fr. Par exemple : STR9-YOJAUL-29.
Ce numéro est obligatoire.
Si vous ne le saisissez pas, votre inscription ne sera pas validée.
- **Numéro de Sécurité Sociale** : il s'agit du numéro INSEE, qui figure sur votre Carte Vitale. Saisissez votre propre numéro de Sécurité sociale et pas celui d'un de vos parents. Si vous ne le connaissez pas, ne laissez pas la rubrique en blanc, mais cochez « Code Inconnu ».
- **Situation professionnelle** : à renseigner si vous êtes salarié, avec le nom de l'entreprise.
- **Numéro de téléphone** : à renseigner obligatoirement.
- Puis, terminez votre saisie en cliquant sur bouton 

2.2 Onglet « Titres d'Accès »

- puis cliquer sur bouton 

Info. Générales

Titres d'Accès

Formations Envisagées

Cursus de l'Etudiant

Situ. Sociale

Renseignements Divers

- **Baccalauréat ou équivalent permettant d'accéder à l'enseignement supérieur français.**
Pour les nouveaux entrants : renseignez le type d'établissement, l'année, le titre de votre baccalauréat, la mention puis remplissez le département, l'établissement (tapez les premières lettres du nom de l'établissement, et trouvez l'établissement dans la liste déroulante proposée).
Pour les étudiants en réinscription, la rubrique est masquée car déjà saisie.
- **Diplôme / autre titre d'accès à la formation souhaitée :**
Pour les nouveaux entrants : à renseigner (sauf ceux qui s'inscrivent en 1^{ère} année).
Pour les étudiants en réinscription, la rubrique est masquée car déjà saisie.
- **Admis sur concours :**
Cette rubrique est nécessaire pour les candidats ayant effectué le concours CPGE ou hors CPGE, celui-ci vous donnera accès aux différentes formations de l'établissement.
Pour les nouveaux entrants : avez-vous été admis sur concours ?
Pour les étudiants en réinscription : la rubrique est masquée car déjà saisie.

Dernier établissement fréquenté :

Pour les nouveaux entrants : il s'agit de l'établissement fréquenté en **2018/2019**.

Pour les étudiants en réinscription : il s'agit de l'INSA CVL : **0180975M** pour le campus de Bourges ou **0411068N** pour le campus de Blois

2.3 Onglet « Formations envisagées »

Info. Générales

Titres d'Accès

Formations Envisagées

Cursus de l'Etudiant

Situ. Sociale

Renseignements Divers

Cet onglet vous permet de saisir **la ou les formation(s) à laquelle (auxquelles) vous souhaitez vous inscrire.**

Cliquez sur le bouton 

Les rubriques suivantes doivent être complétées **obligatoirement** :

Diplôme :

Exemple : pour une inscription en 1^{ère} année, sélectionnez « Cycle préparatoire Sciences et Technologies Pour l'Ingénieur » puis Niveau « Année 1 ».

Pour les inscriptions à partir de la 2^{ème} année d'ingénieur jusqu'en 5^{ème} année, y compris pour les masters, vous devrez compléter **en plus** le campus d'affectation dans le champ Parcours, et les informations suivantes :

Type d'inscription : sélectionnez « Principale »

Régime d'inscription : sélectionnez « Formation initiale hors apprentissage »

Pour les inscriptions en apprentissage ou en contrat de professionnalisation :

veillez à bien spécifier le régime d'inscription : « contrat d'apprentissage » ou « contrat de professionnalisation ».

Inscription en :	1 ^{ère} inscription	Type d'inscription	2 ^{ème} inscription	Type d'inscription
GSI, MRI, STI, ERE de la 1^{ère} à la 5^{ème} année	Diplôme Ingénieur (GSI, MRI, STI, ERE)	Principale		
Paysage (CPEP 1&2 ou DEP1 à 3)	Cycle préparatoire aux études de paysage ou Diplôme d'Etat de paysagiste	Principale		
5^{ème} année + Master (double cursus)	Diplôme Ingénieur (GSI, MRI ou STI)	Principale	Master (Mécanique, informatique, ...)	Complémentaire
simple cursus	Master	Principale		

Cliquez sur ENREGISTRER.

2.4 Onglet « Cursus de l'étudiant »

Info. Générales

Titres d'Accès

Formations Envisagées

Cursus de l'Etudiant

Situ. Sociale

Renseignements Divers

- Pour les nouveaux entrants : certaines données sont déjà renseignées comme le baccalauréat, elles sont issues de l'onglet « Titres d'accès ». Si vous souhaitez ajouter une formation et/ou une interruption d'études, cliquer sur . Si aucune autre formation n'est à ajouter ou si vous n'avez rien à modifier, cliquez sur .
- Pour étudiants en réinscription : la rubrique est masquée car déjà saisie.

2.5 Onglet « Situation sociale »

Info. Générales

Titres d'Accès

Formations Envisagées

Cursus de l'Etudiant

Situ. Sociale

Renseignements Divers

Etape 1 - ressources

Renseignez les différentes rubriques.

Etape 2 – assurance scolaire, extra-scolaire ou vie privée

Une assurance de responsabilité civile est obligatoire. Elle vous couvre pour les dommages que vous causez à autrui, dans votre vie privée et dans votre vie d'étudiant.

Elle est exigée pour les stages, et doit comporter une date de validité pour l'année universitaire 2019-2020

Etape 3 – bourses

Cliquez sur le bouton  puis renseignez les différentes rubriques.

Pour le numéro d'Allocataire = merci de saisir votre numéro INE.

La notification conditionnelle d'attribution de bourses (recto/verso) est obligatoire. En cas de dossier de bourse « en instance », le paiement des droits de scolarité sera exigé. En cas d'attribution tardive, les droits de scolarité déjà versés vous seront remboursés ultérieurement sur présentation de la notification.

Lorsque votre saisie est terminée, passez à l'onglet suivant en cliquant sur le bouton



2.6 Onglet « Renseignements Divers »

[Info. Générales](#) | [Titres d'Accès](#) | [Formations Envisagées](#) | [Cursus de l'Etudiant](#) | [Situ. Sociale](#) | **[Renseignements Divers](#)**

- **Renseignements divers.**

Dans cet onglet, vous devrez renseigner les champs selon votre situation.

- **Situation militaire.**

Ne sont concernés que **les étudiants de nationalité française.**

Lorsque votre saisie est terminée, pour passer à l'onglet suivant cliquez sur le bouton



3 - Editer votre fiche récapitulative de pré-inscription

Le montant des droits à régler apparait lors du « Récapitulatif de votre dossier d'inscription ».

Si vous souhaitez vous inscrire dans une activité complémentaire, telle que :

- la filière Sportive de Haut Niveau
- la filière Art et Musique,

cliquez sur onglet :  et sélectionner les articles à ajouter à votre **inscription principale.**

Lorsque vous avez fini votre saisie, cliquez sur le bouton  pour éditer votre fiche récapitulative de pré-inscription.

Une fois le document généré, vous devez l'imprimer et nous le transmettre avec tous les documents demandés.

4 - Récapitulatif des différents droits d'inscription

Diplôme	Code Profil	Type d'inscription	TARIFS en euros
Etudiants de nationalité française			
Ingénieur/Paysage	Ingénieur et Paysagiste	Principale	601
Ingénieur/Paysage	Césure	Principale	401
Master	Master	Principale	243
Master	Master (taux réduit)	Complémentaire	159
Doctorat	Doctorat et HdR	Principale	380
	Exonération Apprentis		0
	Exonération Contrat Professionnalisation		0
	Exonération autres cas - hors bourse		0
	Entrepreneuriat	Article complémentaire	500
	Filière sportive de haut niveau	Article complémentaire	200
	Filière culturelle arts plastiques	Article complémentaire	60

Diplôme	Code Profil	Type d'inscription	TARIFS en euros
Etudiant de nationalité étrangère, membre de l'Union Européenne			
Ingénieur/Paysage	Ingénieur et Paysagiste	Principale	601
Ingénieur/Paysage	Césure	Principale	401
Ingénieur	Filière Section Internationale Bilingue (SIB)	Principale	5000
Ingénieur	Réseau N+i	Principale	2000
Master	Master	Principale	243
Master	Master (Taux Réduit)		
Doctorat	Doctorat et HDR	Principale	380
Doctorat	Doctorat Exonération (CSC, Co-tutelle,...)	Complémentaire ou Principale	0
	Double diplôme	Principale	601
	Accord d'échange (UE)		0
	Boursier (EIFFEL/ERASMUS/...)		0
	Parcours Recherche		0
	Exonération étudiant apprentis		0
	Exonération étudiant en contrat de professionnalisation		0
	Master 3EA Physique Fondamentale		3500
	Exonération certification langues + mobilité après la 5e année		0
	Exonération Campus France		0
	Etudiant entrepreneur	Article complémentaire	500
	Filière Sportive de haut niveau	Article complémentaire	200
	Filière culturelle arts plastiques	Article complémentaire	60

Diplôme	Code Profil	Type d'inscription	TARIFS en euros
Etudiant de nationalité étrangère hors Union Européenne			
Ingénieur/Paysage	Ingénieur et Paysagiste	Principale	601
Ingénieur	Filière SIB	Principale	5000
Ingénieur	Réseau N+i	Principale	2000
Doctorat	Doctorat (Hors UE)	Principale	380
Doctorat	Doctorat exonération (CSC, Co-tutelle,...)	Complémentaire ou Principale	0
	Double diplôme Hors UE	Principale	601
	Double diplôme Exonéré (Brésil- Colombie)	Principale	0
	Accord d'échange (Hors UE)	Echange international	0
	Boursier (EIFFEL/ERASMUS/...)	Echange international	0
	Parcours Recherche		0
	Etudiant entrepreneur		500
	Filière sportive de haut niveau		200
	Filière culturelle arts plastiques		60
	HDR habilitation à diriger les recherche		380
	Exonération étudiants apprentis		0
	Exonération étudiants en contrat de professionnalisation		0
	Master 3EA Physique Fondamentale		3500
	Exonération certification langues + mobilité après la 5e année		0
	Exonération accord d'échanges (HUE)		0
	Exonération Campus France		0

5 – Modalités de paiement

Les règlements en espèces ne sont pas autorisés.

Veillez privilégier les deux modes de paiement suivants :

le virement bancaire pour le montant total de vos droits, à l'aide du RIB joint (pdf).

IMPORTANT : veuillez indiquer le NOM de l'ETUDIANT concerné dans le libellé de votre virement et nous fournir obligatoirement la preuve du virement effectif avec votre dossier d'inscription.

le prélèvement bancaire, en remplissant le formulaire de mandat SEPA joint (pdf), accompagné d'un RIB au nom de l'étudiant concerné.

Une possibilité de prélèvement en une, deux ou trois fois vous est offerte, à condition de respecter les délais suivants :

Les 3 dates de prélèvements ci-dessous sont impératives :

- **le 10 Septembre 2019**, si votre dossier d'inscription est reçu complet avant le **23 août 2019** (pour un paiement en 1, 2 ou 3 fois)
- **le 10 Octobre 2019**, si votre dossier d'inscription est reçu complet avant le **23 septembre 2019** (pour un paiement en 1 ou 2 fois)
- **le 10 Novembre 2019**, si votre dossier d'inscription est reçu complet au plus tard le **25 septembre 2019** (pour un paiement en une seule fois)

Par défaut, et si vous êtes dans l'impossibilité d'utiliser les deux modes de règlement privilégiés ci-dessus, vous pouvez utiliser le paiement par chèque bancaire, rédigé à l'ordre du « régisseur de recettes droits d'inscription INSA CVL ».

*A noter que l'INSA Centre Val de Loire ne procédera pas au remboursement des droits de scolarité des étudiants qui renoncent à leur inscription après la rentrée universitaire.
(délibération n°2014-10-13-12 du Conseil d'Administration de l'INSA Centre Val de Loire).*

6 – Transmission du dossier de pré-inscription

Veillez transmettre la fiche récapitulative, ainsi que toutes les pièces demandées, par voie postale, **sans recommandé**, le plus tôt possible, à l'une des adresses suivantes en fonction de votre campus d'affectation :

Campus de Blois :

INSA CENTRE VAL DE LOIRE / SERVICE SCOLARITE
3 Rue de la Chocolaterie
CS 23410 – 41034 BLOIS CEDEX

Campus de Bourges :

INSA CENTRE VAL DE LOIRE / SERVICE SCOLARITE
88 Boulevard Lahitolle – Technopôle Lahitolle
CS 60013 – 18022 BOURGES CEDEX

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ.

Pour toute question technique et/ou informatique, vous pouvez écrire à : support-cocktail@insa-cvl.fr
Pour toute question liée à votre préinscription, vous pouvez écrire, en fonction de votre campus d'affectation à :
scolarite-blois@listes.insa-cvl.fr ou scolarite-bourges@listes.insa-cvl.fr

Aucune astreinte technique, informatique ou de scolarité,
durant la période fermeture de l'INSA entre le 29 juillet et le 19 août 2019.

Réouverture de l'INSA Centre Val de Loire le lundi 19 Août 2019 au matin.